

# La loi des hommes et la loi de Dieu : le premier MOOC d'initiation au Droit canonique

Publié le 14 octobre 2016 – Mis à jour le 15 novembre 2017

---

Quelles relations entretiennent la société civile et la société ecclésiale ? Comment la justice ecclésiastique est-elle organisée ? Comment le Droit canonique peut-il garantir et protéger les libertés fondamentales ? Ce MOOC est un parcours d'initiation construit autour de 6 cours,



L'Église catholique possède un Droit propre : le Droit canonique. Il est composé d'un ensemble de normes destiné à régir son organisation et la vie des fidèles (la composition des tribunaux, la question du mariage, les sacrements...). À la fois incarné et révélé, ce droit soulève de nombreuses questions.

Quelles relations entretiennent la société civile et la société ecclésiale ? Comment la justice ecclésiastique est-elle organisée : tribunaux, peines et délits ? Comment ce droit peut-il garantir et protéger les libertés fondamentales des individus ?

Autant de questions auxquelles les professeurs de l'Institut Catholique de Paris répondent dans ce MOOC qui convient à tout public désireux de mieux connaître le fonctionnement institutionnel de l'Église et son rapport à la société.

## 6 grands thèmes

---

Semaines 1 et 2 L'Église catholique Romaine est régie par le Droit canonique, méconnu voire inconnu du grand public, mais aussi d'un grand nombre de fidèles et par les non-baptisés. Ces deux premières semaines seront l'occasion de nous interroger sur ses fondements : origines, caractéristiques, liens avec le Concile Vatican II. Elles permettront d'introduire une distinction avec le Droit séculier et les Droits des autres confessions chrétiennes.

Semaines 3 et 4 Posséder des droits dans l'Eglise ne vaut vraiment que si chaque fidèle a les moyens de les faire valoir. C'est pourquoi l'Eglise s'est dotée de structures judiciaires propres. Les Officialités rendent ainsi la justice au niveau des diocèses tandis que certaines causes sont réservées au Siège Apostolique. Parmi les procédures les plus répandues, on compte celles en constat d'invalidité du mariage ou encore les causes pénales.

---

Semaines 5 et 6 De nombreux Droits séculiers proclament les droits de toute personne à la liberté de conscience et à la liberté de religion. Mais, d'un point de vue juridique : qu'est-ce que la conscience et quel rapport entretient-elle avec la liberté de religion ? Ces deux dernières semaines montreront que le Droit canonique peut être reçu comme un ensemble normatif servant une autorégulation interne au sein de l'Eglise. S'il appelle les fidèles au témoignage missionnaire, il prohibe le prosélytisme déloyal et abusif.

---



## Apprentissage mixte | Blended learning

---

Ce MOOC est un parcours de découverte à travers la discipline et les concepts cardinaux du droit. Vidéos, quizz et bibliographie permettent aux apprenants de découvrir, approfondir, fixer et valider ses connaissances.

Au fil des 6 semaines du programme, en suivant Inès jeune diplômée de Master, chacun découvrira la pertinence du Droit canonique pour la compréhension des grandes questions contemporaines. Ce programme ne nécessite pas de prérequis particulier.

Les cours sont présentés par 3 membres du corps professoral de la Faculté de Droit canonique de l'Institut Catholique de Paris.

## Équipe pédagogique

---

### Cédric Burgun

Maître de conférences

Prêtre du diocèse de Metz

Membre de la Communauté de l'Emmanuel

Juge ecclésiastique de l'Officialité

interdiocésaine de Versailles



### Bruno Gonçalves

Maître de conférences

Promoteur de Justice  
Prêtre de la Congrégation de l'oratoire de Nancy  
Membre associé du centre de recherches Droit et  
Sociétés Religieuses de l'Université Paris-Sud



### Philippe Greiner

#### Professeur

Vice-Président de la Société internationale de  
Droit canonique  
Membre du Conseil pour les questions  
canoniques de la Conférence des Evêques de  
France  
Doyen de la faculté de Droit canonique de  
l'ICP de 2007 à 2016



## Certification

---



Une **attestation de suivi** du MOOC sera délivrée à ceux qui auront suivi avec succès le MOOC (note supérieure à 10/20).

Un **certificat** avec authentification permettant de valoriser les acquis du MOOC dans son parcours professionnel est délivré à ceux qui passeront avec succès un test final spécifique. Détail des modalités et des frais d'inscription au certificat sur la plateforme **FUN**.

Pour réussir, 1h de travail hebdomadaire est nécessaire.

## Calendrier du MOOC

**Début du cours :** 16 janvier 2017

**Fin du cours :** 20 mars 2017

**Ouverture des inscriptions :**

18 octobre 2016

**Fin des inscriptions :**

24 février 2017

# Inscription

Découvrez le teaser

[> À propos du programme de cours](#)

**À lire aussi**



**Paul Lignières, nouveau Vice-Recteur aux Relations Externes**